



Pendant la durée des travaux, le flux de circulation sera assuré de manière continue et sécurisée, afin de minimiser les perturbations et de préserver la mobilité des usagers. Avant le début des travaux les habitants au long des routes concernées seront contactés par un expert pour établir un état des lieux.

La durée prévisionnelle des travaux est estimée entre deux années et demie et trois années, sous réserve de contraintes techniques.

Des informations et des mises à jour concernant l'avancement des travaux seront diffusées sur les réseaux sociaux de la commune ainsi que dans le bulletin communal.

Le chantier en question sera exécuté en étroite collaboration avec l'Administration des ponts et chaussées. Le présent chantier constitue un investissement en faveur de la qualité de vie et de la sécurité routière des citoyens.

Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension à l'égard de ce qui précède et nous vous en remercions très sincèrement dès à présent.

Schouweiler, le 24 mars 2026

Le collège des bourgmestre et échevins,



La bourgmestre,  
(s.) Manon BEI-ROLLER

L'échevin,  
(s.) Luc EMERING

L'échevin,  
(s.) Philippe MEYERS